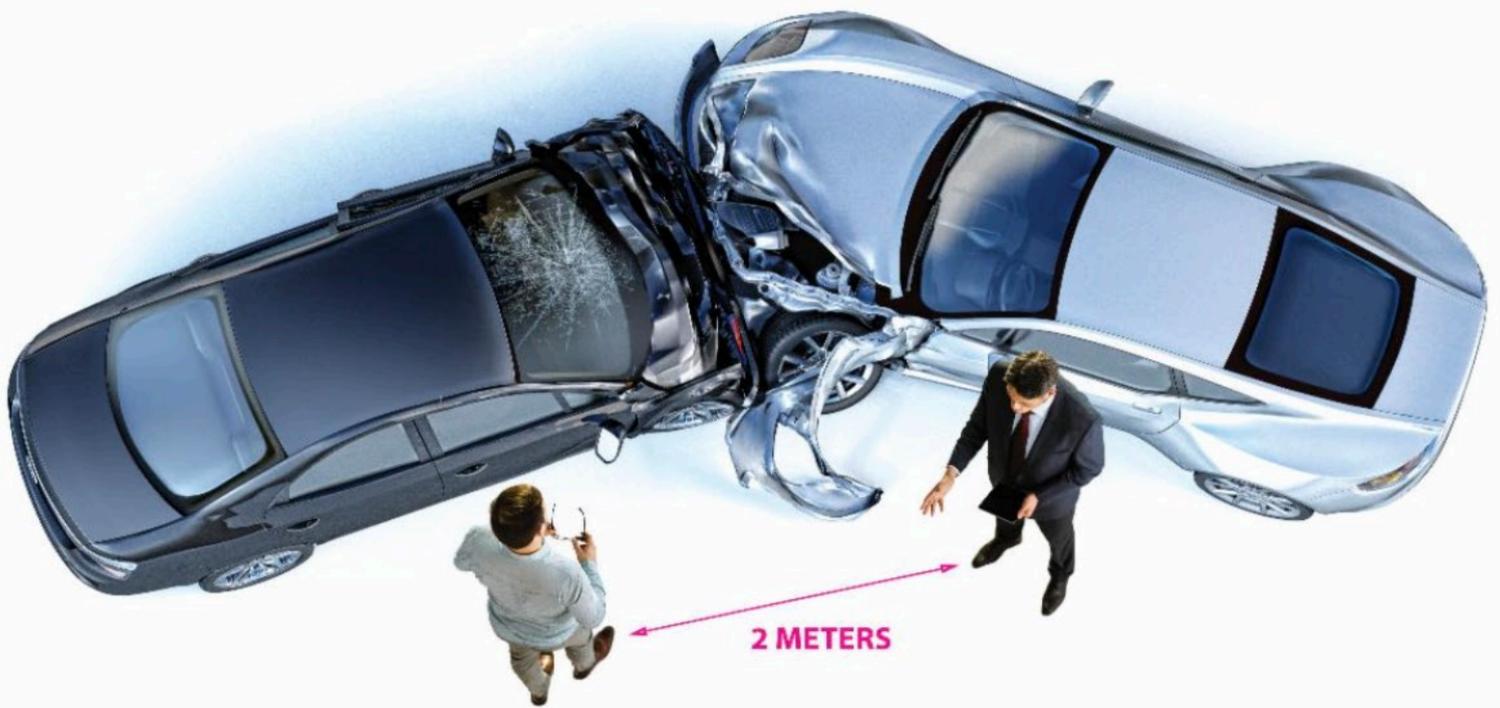


Les recommandations de sécurité du CEI mises à jour pour le COVID-19 concernant les conducteurs sur les lieux d'un accident



- Mise à jour des recommandations de sécurité relatives à la COVID-19 chez CEI pour les conducteurs sur les lieux d'un accident à la suite des avis émis par la CDC et l'Administrateur en chef de la santé publique, CEI encourage les conducteurs de notre flotte à porter un masque dans leur voiture afin de se protéger en cas d'accident. Une paire de gants est également recommandée.
- Suivez les procédures normales pour communiquer avec le 911 en cas de blessure.
- Ne prodiguez des soins aux autres conducteurs que dans les situations qui mettent la vie en danger en portant de l'équipement de protection, comme un masque ou des gants.
- Documentez la scène et les dommages en prenant des photos des véhicules impliqués pour évaluer les dommages et des photos de la zone environnante.
- CEI peut fournir un lien à vos conducteurs pour prendre et soumettre les photos de la scène; ces photos seront également utilisées pour établir une estimation afin de minimiser le contact avec l'atelier de réparation
- Comme recommandé par l'AAA, n'échangez pas les renseignements physiquement. Partagez plutôt les renseignements nécessaires sur l'assurance et le permis verbalement avec chaque personne concernée qui les écrit.
- Partagez vos informations électroniquement à l'aide des applications de téléphone intelligent – courriel, messagerie ou AirDrop, si possible
- AAA recommande que si votre véhicule ne fonctionne pas après la collision, n'embarquez pas avec le conducteur de la remorqueuse puisque la distance dans l'habitacle entre le conducteur de la remorqueuse et le passager sera probablement inférieure à six pieds. Prenez plutôt des dispositions pour votre propre transport, si possible, de préférence avec un membre de votre famille ou une personne que vous savez exempte de coronavirus, et, encore une fois, respectez les recommandations de distanciation sociale.